

**Programme de formation : LA CLIMATISATION**  
**comment faire face à la nouvelle réglementation et remplir le bilan de fluide**

**Modalités et délais d'accès**

**Durée de la formation :** 07h00

**Lieu :** ST LAURENT DU VAR

**Intervenant :** Technicien ou Ingénieur **Nombre de stagiaires :** 8 maxi

**Coût du stage :** 450.00 € H.T

- Fiche de sondage à télécharger sur notre site [www.cfpc.fr](http://www.cfpc.fr) et à nous renvoyer par mail : [cfpcotedazur@orange.fr](mailto:cfpcotedazur@orange.fr)
- Ouverture de la session en fonction du nombre d'inscrit (envoi d'un bulletin d'inscription)
- Confirmation d'ouverture de session 8 jours avant le début de la formation

**Personnes concernées :** Professionnel de la réparation automobile, Technicien, Responsable d'atelier

**Pré-requis :** Néant

**Objectifs de la formation :**

- Développer vos compétences
- Connaître les nouvelles procédures à appliquer avec la nouvelle réglementation
- Réaliser le suivi et l'entretien d'un circuit de climatisation sur des véhicules et engins
- Conseiller les clients sur la nature des travaux éventuels à effectuer
- Remplir les fiches d'interventions
- Remplir et comprendre les documents de déclaration des mouvements de fluides frigorigènes et expliquer les amendes (450 à 1500€) liées aux mauvaises déclarations

**Contenu de la formation**

**LA TECHNOLOGIE**

- Le respect des règles de sécurité et d'environnement
- La réglementation des fluides frigorigènes (amendes liées aux infractions)
- Différence entre « attestation de capacité et aptitude professionnelle »
- Les documents obligatoires dans les ateliers pour répondre à la réglementation (remplir et comprendre une fiche d'intervention)
- Remplir les documents de déclaration de mouvements de fluides et expliquer les amendes (450 à 1500€) liées aux mauvaises déclarations
- Eléments intervenant dans la régulation thermique
- Les différents systèmes de climatisation
  - Les systèmes frigorifiques à détenteur
  - Les systèmes frigorifiques à orifice calibré
- Les composants de la boucle froide
  - Le compresseur (piston, palette, spirale,...)
  - Le condenseur
  - La bouteille déshydratante/ l'accumulateur
  - Détendeur/orifice calibré
  - Evaporateur
- Précautions et sécurités

- Les fluides frigorigènes
- Méthodologie d'entretien
- Les conditions de contrôles de l'efficacité de la boucle froide
- Les différents systèmes de détection de fuites
- Circuit électrique

**LES APPLICATIONS PRATIQUES**

- Remplir les documents atelier obligatoires en phase avec la nouvelle réglementation (fiche d'intervention)
  - Remplir les documents de déclaration annuelle de mouvements de fluides frigorigènes.
  - Entretien son matériel de climatisation (station de charge, lampe UV,...)
  - Utilisation de la station de climatisation
  - Entretien des éléments constituant la boucle froide (les périodicités)
  - Contrôle d'une boucle froide

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Démonstration par le formateur

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours sur power point;
- Vidéo et support de cours

### SANCTION

- Attestation de fin de formation

### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation en cours de formation par mise en situation
- Exercice, test, quizz (en fonction de la formation)
- Questionnaire d'évaluation de fin de formation

**ADHERENT FFA** coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)

+ 50 € à la charge de l'adhérent pour frais de participation - Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

**NON ADHERENT FFA** coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)

+ 100 € à la charge du non adhérent (50 € de participation et 50 € de frais administratifs) (les 50 € correspondant aux frais administratifs sont pris en charge par la FF A pour les adhérents à jour de cotisation).

Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

CACHET DE L'ENTREPRISE

Si vous êtes intéressé, veuillez renvoyer ce document par mail.

Nom/Prénom :

Artisan

Adresse mail :

Salarié

**Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique pour cette formation ?**

**Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.**

**Pour toutes autres formes de handicap ou aménagement spécifique,**

**merci de joindre le CFP CA au 07-85-50-00-93.**